

Reconnaissance envers notre très honorée Mère Générale M. A. Piché qui nous fit l'honneur d'assister à toutes nos fêtes et fit don à la mission d'un magnifique voile huméral.

A notre bonne Mère Vicaire E. Mailloux, qui prit une part active à l'organisation des Fêtes Jubilaires et rendit d'immenses services.

A notre Supérieure locale, Sœur Sainte Eulalie, qui s'acquitta de sa lourde tâche avec un grand succès.

Et à toutes les Sœurs de l'Institution qui travaillèrent à l'envi pour rehausser l'éclat de ce Jubilé d'Or.

Reconnaissance aussi aux Supérieures de nos différentes missions : leurs aumônes réunirent la jolie somme de \$ 127.00.

Aux Religieuses du Précieux Sang qui nous envoyèrent à cette occasion deux beaux crucifix décorés.

Plusieurs Curés de la Ville nous ont aidés de leurs aumônes entr'autres : MM. G. Le Pailleur; G. M^e. Shane; F. Adam; J. A. Bélanger; le R. P. Dion, C.S.C.; M. R. Labelle, p.s.s. et l'abbé Rosconi qui ont donné chacun \$ 50.00. M. le Curé Décarie \$ 25.00.

Parmi les laïques ont droit à une reconnaissance spéciale : l'Honorable L. Gouin, premier Ministre de la Province de Québec; l'Honorable J. L. Décarie, secrétaire provincial; l'Honorable Boucher de la Brière, surintendant de l'Instruction Publique.

L'Honorable juge G. Carroll; l'Honorable P. B. Casgrain; le docteur S. Lachapelle; MM. J. A. Vaillancourt; J. Comte; C. Langlois; J. B. Baillargem; M^{me} V. P. Lussier nous ont généreusement offert la somme de \$ 50.00 chacun. M. A. Turcotte, \$ 60.00; M. G. Parent, \$ 100.00; M. G. De Serres, \$ 300.00; les Actionnaires de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles, \$ 120.00; les Artisans Canadiens Français, \$ 25.00; l'Honorable L. D. Rolland, \$ 25.00; M. et M^{me} J. O. Gravel, \$ 20.00; M. l'avocat J. Beaubien, \$ 25.00; l'Honorable juge O. Loranger, \$ 10.00; M. Archambault, \$ 25.00; M. et M^{me} C. Bruchési, \$ 10.00; M^{lle} Saint-Charles, \$ 10.00; l'ex Maire Guerin, \$ 5.00; M. Dubord, \$ 8.00; l'Honorable L. Beaubien, \$ 5.00; M^{lle} Gauthier, \$ 5.00; M^{lle} R. Thibault, \$ 50.00; M^{lle} Durand, \$ 5.00; Dr Gagnon, \$ 5.00; etc, etc.

Comme on devait s'y attendre, les Dames Patronnesses n'ont pas été les dernières, ni les moins dévouées à nous venir en aide. Par de petites souscriptions, elles sont arrivées à réaliser le montant de \$ 589.00. Mentionnons Mesdames A. Simard, \$ 160.00; D. Masson, \$ 80.00; H. Poirier, \$ 46.00; G. Pichette, \$ 35.00; D. Gagnon, \$ 51.00; F. Coursol, \$ 45.00;